

# Débordé.e par la complexité des normes et le dédale des procédures?

La clinique d'information juridique à McGill peut vous aider!

La CIJM propose des services d'information juridique gratuits, confidentiels et bilingues. Le service de représentation étudiante offre des conseils gratuits et confidentiels et représente les étudiant.e.s dans des cas de différends au sein de la communauté de McGill. La CIJM est un service sans but lucratif dirigé par des étudiant.e.s.



## Service d'information juridique

Travail de documentation sur les lois concernant votre cas

Vulgarisation des lois

Service de commissariat à l'assermentation

Programme « Point d'info » offrant des ateliers portant sur des notions juridiques spécifiques

Fournit de l'information juridique (et non des conseils)

## Service de représentation étudiante

Information sur les règlements en vigueur à McGill

Conseils lors de litiges officiels et de différends non formels à l'intérieur de l'université

Négociation de disputes avec des directeurs et directrices ou avec d'autres membres du personnel

Représentation des étudiant.e.s lors des audiences officielles

Explication des règlements qui s'appliquent à votre situation



licm.mcgill.ca  
@LICM.CIJM



Information Juridique:  
(514) 398-6792  
Représentation étudiante: :  
(514) 398-4384



680 rue Sherbrooke O  
Montréal, Québec  
Salle 150

